

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

11/09/2019

Dossier complet le :

25/09/2019

N° d'enregistrement :

2019-4001

1. Intitulé du projet

Agrandissement de la surface au sol de la zone de stockage extérieure, et mise en œuvre d'un cellule de collage des hayons.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Houzet

Prénom Cécile

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Plastic Omnium

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Bernard; Christophe; directeur France et Maroc

RCS / SIRET

4 | 5 | 1 | 3 | 9 | 9 | 7 | 2 | 9 | 0 | 0 | 0 | 7 | 3 |

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. Installations classées pour la protection de l'environnement	A / Rubrique ICPE 2940 : création d'une nouvelle chaîne de collage de hayons. La quantité maximale de produits utilisés est de 321 kg/j. B/ Extension au sol de la zone de stockage extérieur (900 m ²). Cette extension ne génère aucune modification des volumes stockés. (rubrique ICPE n°2663.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'annexe 7 donne un descriptif de l'unité d'encollage et de l'extension envisagée sur le site.

L'unité d'encollage aura une capacité de 321 kg/j sous la rubrique ICPE 2940. Le site est actuellement autorisé pour une consommation de 2 625 kg/j (chaîne peinture principale) - Porter à connaissance déposé en mai 2018.

Les zones de stockage extérieures permettent de stocker 10 000 m³ de produits finis. L'extension de 900 m² n'augmentera pas le volume de stockage (uniquement la surface au sol). L'AP du site du 13/10/2008 donne un volume de stockage de 5 000 m³ (régime de la déclaration) pour la rubrique 2663.2. Le site a connu des évolutions successives de ces zones de stockages extérieures. Ces évolutions ont été portées à la connaissance du Préfet depuis 2015 (notamment le passage à enregistrement). Le dernier porter à connaissance a été déposé en mai 2018. Actuellement, avec les zones de stockage extérieures, le site dispose d'un volume de stockage de 10 500 m³ (régime de l'enregistrement).

4.2 Objectifs du projet

Afin d'enrichir son procédé de fabrication, la société Plastic Omnium a mis en place une nouvelle unité de collage des hayons. Cette nouvelle installation est implantée au droit de l'installation d'assemblage existante. Cette nouvelle unité permet de répondre à une demande client.

L'extension de 900 m² permettra d'optimiser la surface afin d'avoir plus de possibilité de stockage des nuances de produit.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La cellule de collage est existante. elle a été créée à l'intérieur du bâtiment de production actuel. Elle est composée d'une zone de stockage des produits (colle, primaire,...), d'une opération de flammage des pièces (brûleur au Gaz naturel d'une puissance de 6,7 kW), d'un robot d'application de primaire et de colle, et d'un robot réalisant l'opération de collage des hayons. Tous les travaux ont été réalisés en intérieur.

L'extension des stockages extérieurs consiste en la création d'un bâtiment avec des parois et une toiture en bardage métallique simple peau. L'extension est ouverte sur les zones de stockage 4, 5 et 6. Elle sera également ouverte sur l'intégralité d'un côté. Les parois donnant vers le bâtiment de production, de l'extension et des cellules 4 à 6, est ouverte intégralement. Le bâtiment est considéré comme une zone de stockage non couverte, au sens de l'article 1 de l'AM du 15/04/2010.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La cellule de collage est entièrement robotisée. Les opérateurs de production présent sur la ligne s'occupe, entre autre, de l'alimentation en matière première (Hayons, colle, primaire,...). Les opérations sont réalisées selon le protocole suivant :

- 1/ Flammage du hayons avec un brûleur Gaz Naturel (pour éliminer les impuretés et préparer la surface).
- 2/ Application de primaire avec un embout en mousse imbibé. Nettoyage de la mousse avec un solvant (MEK)
- 3/ Application de colle (colle A au polyol et colle B à l'isocyanate).
- 4/ Collage des hayons.

La zone de collage est équipée d'une zone de stockage temporaire sur rétention de liquide inflammable. La capacité de stockage maximale dans cette zone est de 0,14 tonnes (rubrique ICPE 4331). Le site dispose actuellement d'une capacité de stockage de 50 tonnes pour cette rubrique.

L'extension permettra d'avoir plus de surface de stockage afin de pouvoir entreposer plus de nuances de produits finis. C'est une zone de stockage en rack avec la circulation de chariot élévateur.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet nécessitera l'établissement d'un permis de construire pour l'extension de la zone de stockage extérieure.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Unité de collage des hayons (ICPE 2940.2.a)	321 kg/j
Surface de stockage extérieur	900 m ²
Brûleur gaz naturel	6,7 kW
Stockage de liquide inflammable (4331) - stockage tampon zone de collage	0,14 tonnes

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ZI les meurets - départementale 188 -
62 620 Ruitz

Coordonnées géographiques¹

Long. 50°46'88"33 Lat. 02°60'37"14

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Extension de la zone de stockage actuelle. Les zones de stockages extérieures 4 à 6 ont fait l'objet de différents porter à connaissance du Préfet depuis 2015.

La zone de collage est unique sur le site (nouvelle unité de production). Cette unité de collage a été porter à la connaissance du Préfet en mai 2018.

Ces porters à connaissance n'ont jamais été suivi par l'élaboration d'un arrêté préfectoral complémentaire.

Le site dispose de deux AP, un du 13/10/2008 et un du 10/05/2006.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Ruitz est reprise dans le PPRN de la Lawe. Ce PPRN n'est pas approuvé et est en cours de rédaction. Le site P.O. est situé en zone d'aléa faible accumulation.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune opération d'excavation ne sera réalisée pour l'implantation de l'extension. Celle-ci sera réalisée sur une surface déjà imperméabilisée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inondation aléa faible, PPRN de la Lawe en cours d'élaboration.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les opérations de collage et d'application de primaire génèrent des émissions atmosphériques canalisés de composés volatils non méthanique (COVnm - flux maximale émis de 28 g/h). Actuellement le flux total autorisé pour les COVnm est de 750 g/h. L'étude de risque sanitaire réalisée dans le porter à connaissance en mai 2018 donne un risque acceptable par inhalation (QD à 0,013 et un ERI à 1,36E-06).
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune augmentation du trafic local. Les zones de stockages extérieures permettent de mieux optimiser le stockage, d'augmenter le nombre de nuances stockées et d'entreposer plus longtemps les produits finis.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'unité d'encollage n'est pas à l'origine de source de bruit. Elle est composée par des robots et des automates (source sonore faible). Cette unité est réalisée à l'intérieur du bâtiment de production. Les dernières mesures de bruit réalisée donnent des valeurs conformes à la réglementation en vigueur.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets canalisés au niveau des opérations d'application de primaire et de colle.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'extension de la zone de collage ne génère aucun déchet. L'activité de collage va générer les déchets suivants : - Mousse imbibée de primaire (08 01 11*) - 1 t/an - valorisation énergétique - Solvants souillés (08 01 11*) - 3 t/an - valorisation matière - Emballage souillé (15 01 10*) - 2 t/an - valorisation matière Ces déchets représentent 0,7% de la quantité totale de déchets produit par le site.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'extension est réalisée sur une surface déjà imperméabilisée. Les eaux de toiture sont collectées et évacuées vers le bassin de tamponnement et de confinement du site. La circulation des engins de manutention sera réalisée sur une surface macadamisée, ce qui limitera les envois de poussières.

La zone de collage des hayons dispose d'un système de captation à la source des émissions diffuses. Les rejets sont canalisés et rejetés en toiture avec une vitesse d'éjection > 5m/s pour assurer une bonne dispersion des polluants gazeux. Les mesures des rejets atmosphériques respectent les VLEs applicables et notamment les 20 mg/Nm³ pour les COVnm.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Description sommaire du projet d'extension des zones de stockage extérieures et de la cellule de collage.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

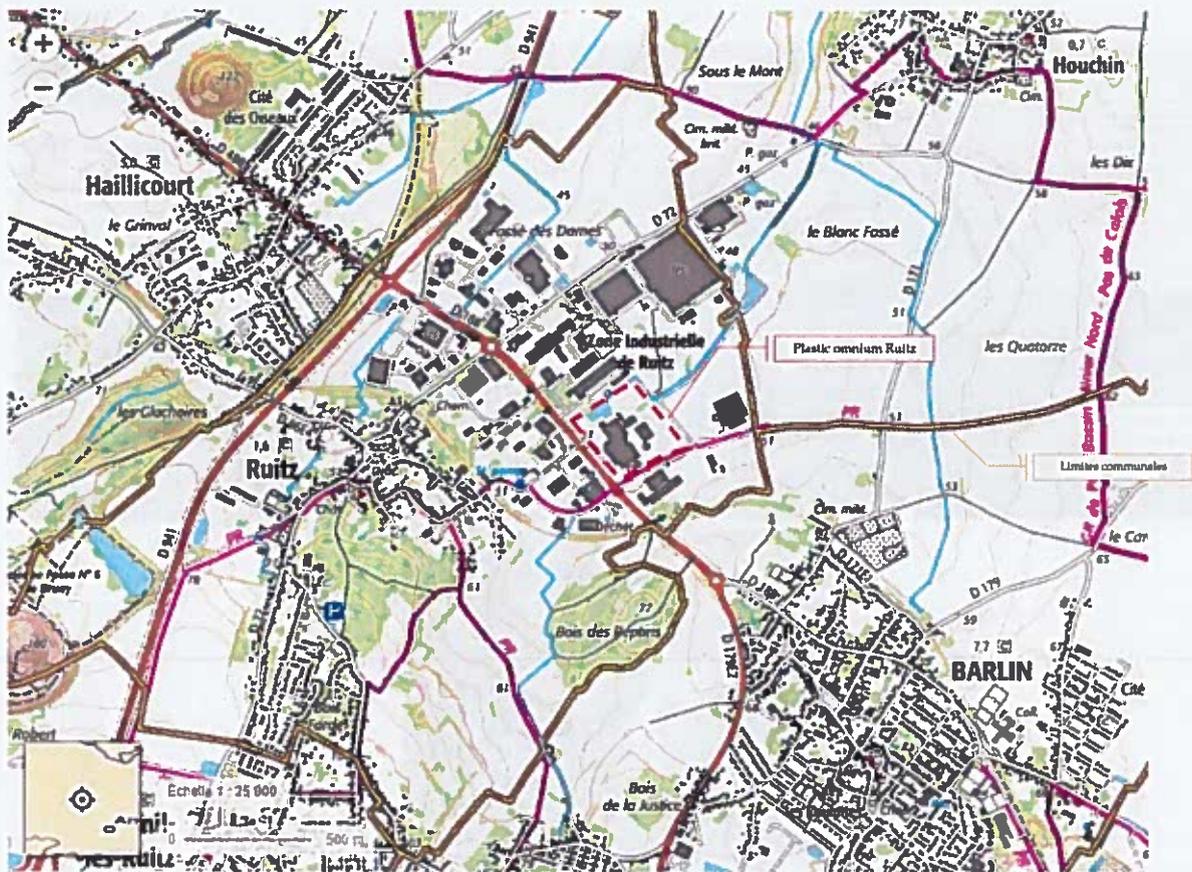
Fait à Ruitz

le, 10/09/2019 .

Signature

PLASTIC OMNIUM EXTÉRIEUR
Zone Industrielle - Secteur «Les ...»
62620 RUITZ
Tél. 03 21 63 04 30
Fax 03 21 56 97 50
Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus





Annexe 2 : Plan de localisation au 1/25 000

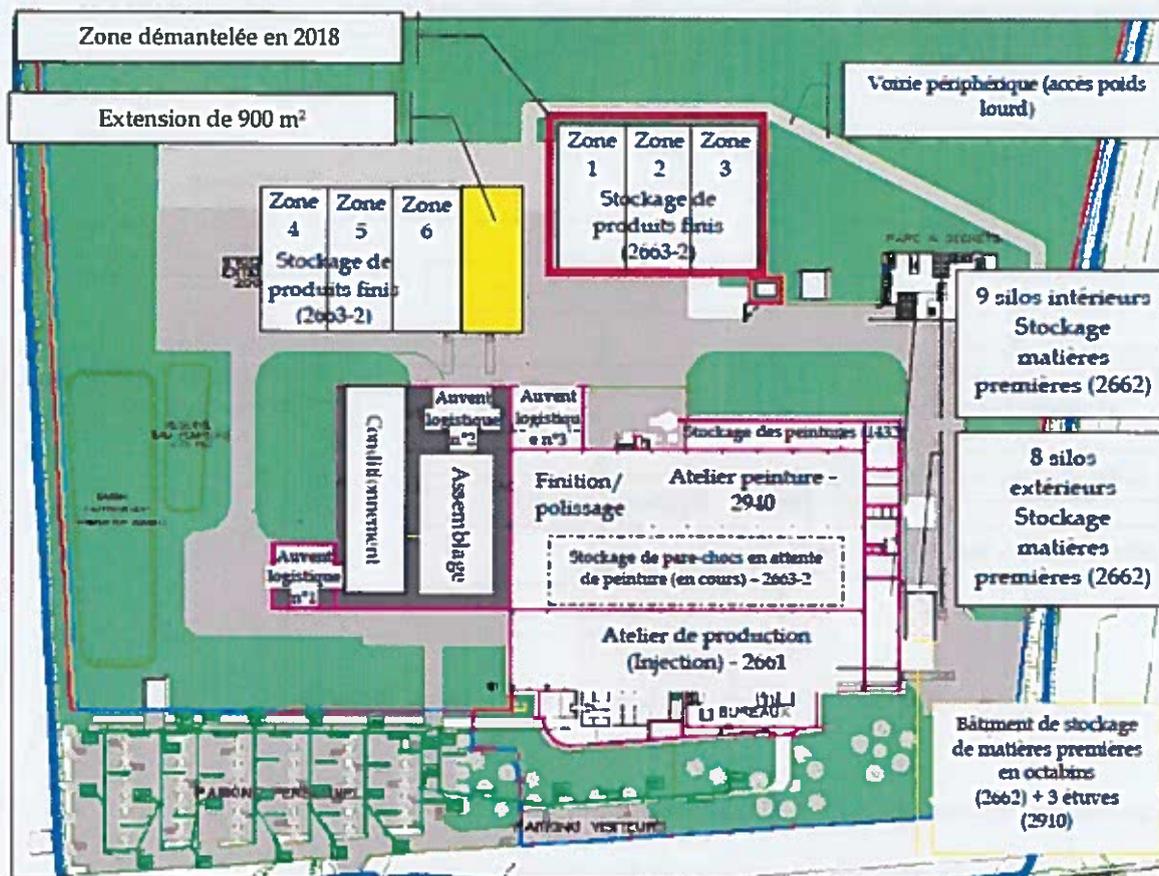


Vue aérienne de 2019

Annexe 3 : Prise de vue n°1 (juillet 2013) des bâtiments de stockage extérieurs

1/ Zone de stockage extérieure.

La figure ci-dessous localise les différentes activités sur le site.



Les contenants utilisés pour le stockage des pare-chocs sont illustrés ci-dessous :



Caisse avec des parois en bois

Caisse métallique avec des housses de protection

Annexe 7 : Description de l'unité de collage des hayons et des zones de stockage extérieur

1/ Unité de collage des hayons (extrait du porter à connaissance sous référence Entime n°4979/006/003 du 14 mai 2018).

Le hayon sur une automobile désigne l'ensemble lunette arrière/porte de coffre s'ouvrant ensemble. Le procédé automatisé de collage de hayons est détaillé à la Figure 9.

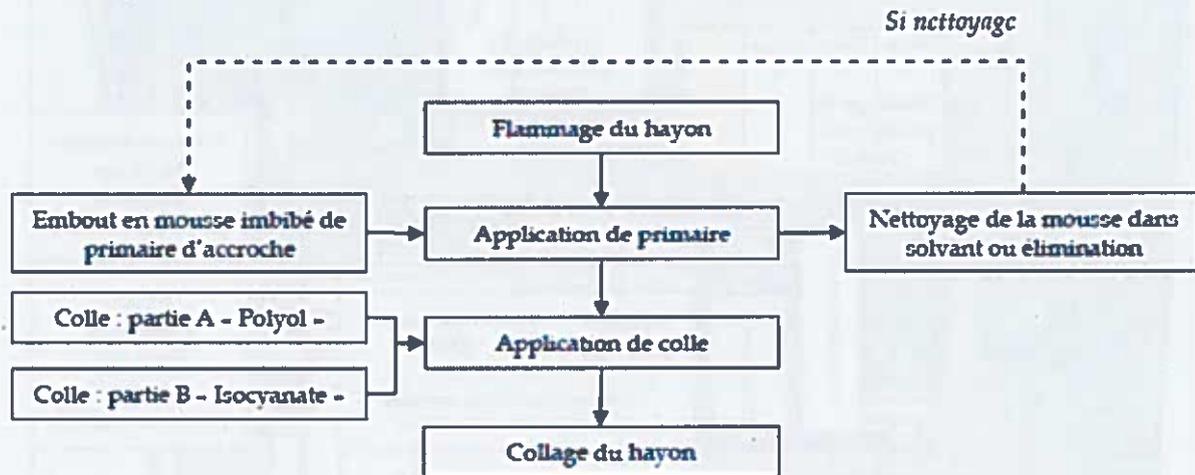


Figure 9 : Synoptique du procédé de collage de hayons

Un système de captation de l'air est mis en place sur :

- * L'armoire de stockage du primaire et du solvant.
- * La cabine de nettoyage, d'impregnation ou de changement des embouts en mousse.
- * La zone de stockage des colles.

Les nouveaux produits stockés liés à cette nouvelle activité sont indiqués dans le Tableau 5.

Produits	Quantité stockées	Quantité consommée
Colle partie A	16 bidons de 24 kg soit 384 kg	6 bidons de 24 kg soit 144 kg/j
Colle partie B	16 bidons de 28 kg soit 448 kg	6 bidons de 28 kg soit 168 kg/j
Solvant (MEC)	12 bidons de 5 l soit 60 l	2 bidons de 5 l soit 10 l/j
Primaire	90 bouteilles de 1 l soit 90 l	9 bouteilles de 1 l soit 9 l/j

Tableau 5 : Descriptif des produits stockés

